

N° DEL/2024-013

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



Séance du 12 février 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 5 février 2024

PRESENTS (26)

Délégués titulaires (22) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, M. CHAUMEIL Romain, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (4) : M. BARDOT Claude, M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. TRAËN William, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (13) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à Mme BOUILLON Ludivine,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. LAFON Jean-François,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
M. TRAËN William a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Marché de fourniture – Conteneurs d'apport volontaire aériens pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables – Avenant n°1.

M. le Président rappelle que, par délibération en date du 11 décembre 2023, et suite à l'appel d'offres organisé pour la fourniture de conteneurs d'apport volontaire aériens pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables, le Conseil Communautaire l'a autorisé à signer l'accord-cadre avec l'entreprise SULO France (35220- Saint Jean sur Vilaine), pour un montant maximum de commande annuel de 500 000 € HT, pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois.

Suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres du 8 janvier 2024, il s'avère nécessaire d'ajouter au bordereau des prix unitaires, les éléments suivants :

- colonnes de 4,5 m3 avec deux dévidoirs afin d'optimiser le taux de remplissage, avec une plus-value de 375,61 € HT par rapport aux colonnes de 4 m3 avec un dévidoir.
- colonnes accessibles aux PMR, avec une moins-value de 48 € HT.
- orifice 450x293 mm (au lieu de 400x223 mm prévu au marché) pour les colonnes dédiées aux déchets recyclables : 20 € HT/orifice soit 80 € HT/colonne.

Le montant maximum de commande reste inchangé.

Il convient de formaliser ces modifications par la conclusion d'un avenant n°1 au marché.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 37 voix pour, une contre et une abstention :

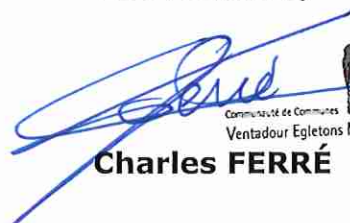
- **Autorise** M. le Président à signer l'avenant n°1 à l'accord-cadre avec l'entreprise SULO France (35220- Saint Jean sur Vilaine), étant entendu que le montant maximum de commande reste inchangé ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget.

POUR : 37

CONTRE : 1

ABSTENTION(S) : 1

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 29 février 2024
Le Président,**


Charles FERRÉ
Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26